

Assemblée plénière du 17 avril 2020

Propositions

**I. avoir une attention et un soutien encore accrus aux personnes les plus fragiles et les plus modestes**

- Les bénéficiaires des minima sociaux,
- Les personnes handicapées,
- Les personnes âgées dans les Ehpad, avec une surveillance encore accrue des conditions d'hébergement,
- Les personnes âgées en situation de solitude,
- La vigilance accrue face aux violences familiales, infantiles ou conjugales, en recrudescence en situation de confinement, avec proposition de solutions concrètes,
- En soutenant plus encore les associations qui œuvrent auprès des publics à la rue, comme la Protection civile, qui s'essouffle, le planning familial, Parcours de femmes, Harpege...

**II. Il exige de discuter avec l'Etat sur les conditions de la réouverture des collèges le 11 mai.**

Je ne débats pas ici de l'opportunité ou pas de cette réouverture, mais des conditions.

Nous devons exiger de participer à la discussion sur les modalités de réouverture des collèges avec l'état et avec les chef.fes d'établissement.

L'état va définir le sens du mot « progressif » dans les jours qui viennent mais il me semble nécessaire d'y participer, afin d'y introduire de la négociation, de l'adaptation et de la souplesse.

Les situations étant très différentes sur le territoire, il ne saurait y avoir une doxa unique.

Le département, gestionnaire des établissements et des personnels non éducatifs, et les chef.fes d'établissement, doivent être étroitement associés aux décisions.

Si l'Education nationale peut prendre des décisions concernant le volet éducatif et l'accueil des élèves, c'est au Département qu'incombe l'accueil physique des élèves, la sécurité, le nettoyage régulier des locaux, la présence de gels ou de savon de Marseille en quantité, de masques, les outils numériques, l'ouverture des cantines ....

Je tiens à souligner ici la reconnaissance que nous pouvons avoir envers les équipes de direction des établissements qui ont organisé le télé travail des professeurs et des collégiens, la qualité et la régularité du travail des professeurs qui ont assuré d'une manière innovante leurs cours. Dans certains collèges, jusqu'à 98% des élèves ont pu suivre ces enseignements à distance !

**III. la prise de conscience des bienfaits de l'agriculture locale et de la vente de proximité.**

La situation actuelle a montré la nécessité d'une autonomie alimentaire, et donc d'une production agricole locale. Nous le disons depuis longtemps.

Je proposerai que nous relevions le défi du soutien à la création de lieux de distribution des producteurs locaux sur l'ensemble du territoire, d'un maillage de points de vente partout dans le département, en zone urbaine et rurale.

Ceux qui existent aujourd'hui s'en sortent bien et diffusent les produits locaux devenus très recherchés.

Un objectif supplémentaire du greendal qui pourrait devenir un des fers de lance de l'activité économique de notre département. Nous avons déjà affirmé un objectif agricole ambitieux, le soutien à la distribution va devenir un enjeu majeur.

Pour conclure je dirai que dans cette situation dramatique, nous pouvons à nouveau constater que les communes et les Départements sont vraiment des échelles d'action et de décision efficaces, immédiates et réellement proches des besoins des habitants et capables d'y répondre.

**Marie-Louise GOURDON**

Maire adjointe à la culture de Mouans-Sartoux

Commissaire du Festival du Livre

Conseillère départementale des A.M.

Chevalière de la Légion d'honneur ,

Chevalière des Arts et lettres

0686711070

[www.lefestivaldulivre.fr](http://www.lefestivaldulivre.fr)